

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien pour préserver le patrimoine français. En fédérant les énergies publiques et privées, la Fondation participe activement au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1 € de don au patrimoine = 21 € de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluriété, 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Votre don ira à un projet de qualité !

► La Mission Patrimoine

Ce projet a été sélectionné dans le cadre de la Mission Patrimoine portée par Stéphane Bern, dont l'objectif est de sauvegarder des éléments de patrimoine en péril sur toute la France.



► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons. Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.


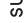


Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité : si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Poitou-Charentes
1 bis, rue Lebasclès
86000 Poitiers
05 49 41 45 54
poitoucharentes@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur    



MAIRIE DE MENIGOUTE

3 place de la Mairie
79340 Menigoute
05 49 69 00 17
mairiemenigoute@orange.fr
www.ville-menigoute.fr

FONDATION



DU
PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la
restauration de

Château Boucard à Ménigoute

Deux-Sèvres

MISSION
STÉPHANE
BERN

Creation graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Fondation du patrimoine - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.missionbern.fr

Participez à la réhabilitation de Château Boucard

◆ LE PROJET

La Commune accueille depuis 1985 le festival international du film ornithologique. Il s'agit d'un évènement référent sur le plan national voire international au niveau du cinéma animalier et des rencontres naturalistes. Jean-Marc Thiollay, décédé en 2021, ex-directeur de recherches au CNRS, a légué son immense bibliothèque dédiée aux oiseaux et à l'écologie à la commune. Ce legs a été consolidé par la donation des archives audiovisuelles et des livres de Michel Terrasse, décédé début 2023, grand spécialiste des rapaces et du cinéma animalier. En concertation avec le Président de la LPO, Allain Bougrain Dubourg, ils avaient suggéré que leurs collections soient portées à la connaissance du plus grand nombre dans une commune engagée dans leurs domaines de prédilection.

◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

L'ancien hôtel de la Trésorerie, aujourd'hui appelé « château Boucard », fut utilisé à partir de 1328 et constitua le logis trésorier du chapitre. L'édifice est caractéristique des constructions médiévales. Il s'organise en un corps central sur trois niveaux flanqué de deux escaliers à vis. Des petits volumes ont été adossés à l'arrière au rez-de-chaussée de façon discrète. La

structure, l'organisation et les volumes d'origines restent préservés et cohérents, les maçonneries témoignent des évolutions au cours du temps. On visualise des meurtrières côté arrière et des ouvertures encadrées d'ornements renaissance.

◆ DES TRAVAUX IMPORTANTS

Cet édifice présente des désordres structurels importants. Les murs en moellons de façade ont bougé avec le temps et ont eu tendance à s'écarter vers l'extérieur, entraînant avec eux certains éléments structurels, notamment les escaliers à vis. L'édifice est implanté sur de l'argile et les sécheresses successives entraînent un affaissement. Il est urgent d'entreprendre d'importants travaux de sauvegarde et permettre à l'édifice de devenir un lieu unique en matière de bibliographies dédiées à l'écologie et à l'ornithologie. Le lieu sera ouvert à tout public. La collecte de dons porte sur les travaux de restauration extérieurs.

Montant des travaux	548 360 euros
Objectif de collecte	50 000 euros
Début des travaux	1er juin 2024

Credit photos © Fondation du patrimoine



► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de Château Boucard à Ménigoute

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds substantiels à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/88224

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (voir adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
Château Boucard à Ménigoute

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 € _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €	170 €
Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.					
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €	125 €
Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).					
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €	200 €
Réduction d'impôt de 60% du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40% au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.					

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

